

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 36 (1907)

Heft: 12

Rubrik: La fête jubilaire de M. l'inspecteur scolaire Crausaz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA FÊTE JUBILAIRE

DE

M. l'Inspecteur scolaire Crausaz

Romont, la charmante cité glânoise, encore sous la douce impression de la belle journée de la fête cantonale de chant, a été, jeudi 23 mai, le théâtre d'une charmante manifestation, d'une vraie réjouissance du cœur. Le corps enseignant de la Glâne a fêté les noces d'argent d'inspection de son cher et dévoué chef, M. Crausaz.

La journée a débuté par la conférence ordinaire et officielle de printemps, ouverte à huit heures et demie, dans la salle des assises, au Château: A dix heures, une Messe d'action de grâces a été célébrée, durant laquelle la Société de chant des instituteurs de la Glâne, sous l'habile direction de M. Maillard, instituteur à Siviriez, s'est produite en un chœur du meilleur effet. Puis, dans la cour du Château, instituteurs et institutrices, au milieu desquels étaient assis M. l'inspecteur Crausaz et M^{lle} l'inspectrice Gremaud, ont formé un groupe et ont été photographiés. Heureuse idée que celle de fixer pour les yeux l'image d'une si belle journée, qui laisse dans le cœur un si touchant souvenir.

La salle de l'Hôtel de la Croix-Blanche, où doit avoir lieu le banquet, est gracieusement décorée pour la circonstance. Vers midi les convives arrivent par groupes joyeux. A la table des invités, prennent place, aux côtés du jubilaire, M. Gremaud, chef de service, délégué de la Direction de l'Instruction publique, M. le Dr Favre, professeur à Hauterive, M. Oberson, inspecteur cantonal des apprentissages, MM. les inspecteurs scolaires, M^{lle} l'inspectrice Gremaud, MM. les chanoines Repond et Richoz, MM. Ch. Grand, Deschenaux, et Dr Crausaz, délégués du conseil communal de Romont, M^{lle} Borghini, ancienne institutrice, M. Crausaz, instituteur, frère de M. l'Inspecteur, etc., etc. Se sont fait excuser : M. Mauroux, préfet, qui envoie un télégramme de Baulmes, M. R. Chatton, syndic de Romont, M. Merz, inspecteur scolaire à Morat, M. Sterroz, professeur et inspecteur de gymnastique, etc.

Bientôt, M. Grand, instituteur à Romont, vient offrir au jubilaire un souvenir du corps enseignant ; nous ne résistons pas au plaisir de publier son touchant compliment :

MONSIEUR L'INSPECTEUR,

L'heure bénie où il nous est donné de vous témoigner notre profonde reconnaissance et notre vive sympathie vient enfin de sonner !

Permettez-nous de vous dire combien nos cœurs tressaillent d'allégresse en vous exprimant nos félicitations. Vous avez été et vous êtes encore pour vos chers instituteurs un vrai père ; il est donc bien naturel que nous nous réunissions, nous qui tenons une si grande place dans votre cœur, lorsque l'occasion nous est donnée de vous exprimer nos sentiments de profonde gratitude. Vous avez été le guide de nos premiers pas dans l'enseignement et, semblables au faible lierre qui s'appuie sur l'arbre vigoureux qui lui offre son tronc robuste, nous nous sommes reposés sur vous, sachant bien que nous trouverions là les directions nécessaires dans notre difficile vocation. Combien de jeunes instituteurs vous doivent leurs succès dans l'enseignement ; et parmi les plus âgés, combien vous doivent d'avoir gardé la constance dans le bien et la persévérance dans leur pénible mission ; vous avez été et vous êtes pour nous tous un modèle d'abnégation, de travail et de dévouement. Vous ne comptez pour rien les fatigues de vos courses pénibles à travers nos campagnes ; vous bravez les intempéries, les frimas et l'inclémence des saisons ; vous partez, l'âme calme, pour accomplir une mission que beaucoup jugeraient difficile à un âge où l'on est en droit de jouir d'un repos bien mérité. Toujours infatigable, quand il s'agit du bien de nos écoles que vous avez inspectées pendant un quart de siècle déjà, vous vous dépensez sans compter dans la grande, belle et noble œuvre de l'éducation.

Permettez-nous aussi de rappeler votre grande bonté. Dans une de nos dernières conférences, vous nous disiez, presque confidentiellement, que depuis votre nomination comme inspecteur scolaire vous n'aviez jamais privé un membre du corps enseignant de sa prime d'âge. Cet aveu suffit à caractériser votre grande charité à l'égard de quelques collègues qui n'ont pas su correspondre à vos généreuses intentions. Et, si parfois, quelques-uns d'entre nous ont pu attrister votre cœur par une conduite qui n'était pas digne d'un vrai éducateur de la jeunesse, c'est toujours à regret que vous avez dû prendre à leur égard les mesures que commandaient les circonstances. Vous avez toujours considéré ces écarts comme le résultat de l'irréflexion et de l'inexpérience plutôt que d'intentions mauvaises. Aujourd'hui, nous vous prions d'oublier ces manquements, vous promettant que nous saurons tous nous montrer dignes à l'avenir de votre grande bonté. Dieu, qui ne laisse rien sans récompense, ne manquera point de couronner votre belle carrière dans l'enseignement en vous comblant de ses grâces et de ses faveurs. Il vous conservera de longues années encore à la tête des écoles de notre cher district de la Glâne. Ce sont là nos vœux les plus chers.

Nous nous permettons de vous offrir un petit souvenir, veuillez le considérer comme un faible gage de notre reconnaissance. Une carrière pédagogique de 43 années mériterait certes un témoignage plus éclatant, mais votre bon cœur suppléera à son insuffisance.

En cet instant, l'assemblée éclate en applaudissements, puis, tandis que M. l'instituteur Grand remet au jubilaire le souvenir à lui dédié par le corps enseignant glânois, et que M^{lle} l'institutrice Baumgartner lui présente à son tour un superbe bouquet,

tous les convives entonnent un vibrant « Qu'il vive ! » Nous n'oublierons jamais ce moment solennel qui fut en quelque sorte l'apothéose du dévouement désintéressé, du devoir accompli avec cette modestie qui en fut toujours l'un des plus délicieux parfums.

Un rayon de soleil sur lequel avaient compté les organisateurs de la fête et tous les maîtres d'école de l'arrondissement, manquait cependant à ce témoignage unanime de reconnaissance : M. le Directeur de l'Instruction publique était retenu par des charges importantes qui l'avaient appelé hors de notre canton. Les regrets causés par son absence ont cependant été atténués par la présence et les bonnes paroles de M. Gremaud, chef de service, délégué de la Direction de l'Instruction publique, et surtout par la lecture qu'il fit d'une touchante lettre que M. le conseiller d'Etat Python avait adressée à l'honorable jubilaire. Cette missive du premier magistrat de notre canton rendait un témoignage éclatant de sympathie et de reconnaissance pour les nombreux et loyaux services que M. l'inspecteur Crausaz rend, depuis 25 ans, à la cause de l'éducation populaire dans le canton de Fribourg. Elle était le reflet de la bienveillante bonté de M. le directeur Python et l'écho fidèle de sa voix aimée. Les applaudissements prolongés qui l'ont saluée disent combien elle avait « touché juste », et, si M. le Directeur de l'Instruction publique n'était pas en personne au milieu de nous, son autorité, son prestige et son souvenir cher à tout bon Fribourgeois, et surtout à l'instituteur, planaient sur l'assistance.

Sa mission officielle remplie, M. Gremaud, qui est aussi un ancien instituteur glânois, rappelle des souvenirs personnels de ses années d'enseignement et boit à la santé du jubilaire.

La montre en or, dit-il dans une heureuse comparaison, symbolise toute la vie de M. Crausaz et synthétise sa bonté, sa loyauté, son amour du travail et de l'exactitude.

Et maintenant, tandis que les plats succulents qui, de l'excellente cuisine de la Croix-Blanche, déambulent sur nos tables, M. Rouiller, instituteur à Promasens, nommé major par acclamation, va, vient, alerte et gai comme nous l'avons toujours connu, et fait marcher ses hommes avec une rare discipline.

La série des toasts officiels, pour être longue, n'en est que plus attachante ; aussi, regrettons-nous de ne pouvoir, faute de temps et de place, en donner ici un compte rendu complet. C'est d'abord M. Pittet, instituteur à Mézières, qui, regrettant de ne pouvoir offrir à M. le Conseiller d'Etat, Directeur de l'Instruction publique, les hommages de ses collègues, salue et remercie celui qui, en son nom, est venu honorer notre fête de sa présence. Le Glânois, que l'on taxe parfois d'être trop apathique, sait s'émouvoir dans des circonstances telles que celle de ce jour. D'ailleurs, malgré son

manque apparent d'enthousiasme, n'est-il pas le serviteur persévérant et fidèle, toujours attaché de cœur à son chef ? Et l'orateur de Mézières termine son toast en s'écriant : « Vive M. le conseiller d'Etat Python ! Vive M. Gremaud, son distingué représentant !

Une voix sonore apporte ensuite le salut au corps inspectoral. Les instituteurs-soldats reconnaissent dans cette voix qui les charme, celle du petit mais énergique caporal-trompette du bataillon 15, M. Bugnon, instituteur au Châtelard. Voici son toast :

MESDAMES, MESSIEURS,

En ce beau jour où la famille pédagogique glânoise est réunie tout entière autour de son vénéré chef, qui, depuis cinq lustres, préside avec tant de dévouement et d'habileté aux destinées de nos écoles, une mission bien douce m'est confiée : celle de saluer, au nom de mes chers collègues, le corps inspectoral scolaire du canton de Fribourg. Votre présence au milieu de nous, Messieurs les Inspecteurs, tresse à notre vénérable jubilaire une superbe couronne dans laquelle deux fleurs brillent d'un vif éclat, la fleur d'un labeur fécond et celle de la cordiale sympathie dont vous nous honorez.

Le corps inspectoral, institué déjà au XVIII^{me} siècle, par une commune entente de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, est encore aujourd'hui l'image fidèle des vieilles et saines aspirations d'un peuple chrétien, libre et fort. Ces aspirations de nos ancêtres, et dont nous sommes fiers de nous inspirer dans notre tâche d'éducateurs, sont : le travail et l'étude, le souci de la bonne éducation, le souci de « donner à l'Helvétie, selon l'expression du P. Girard, des citoyens qui soient dignes de ce nom et par leurs sentiments et par leur conduite ». C'est le corps inspectoral de jadis, uni à l'autorité religieuse, qui, sous la République helvétique, présida à cette rapide éclosion d'écoles paroissiales et communales dans nos campagnes. Depuis, toujours l'inspecteur scolaire a été le pilote éclairé et indispensable du mouvement pédagogique fribourgeois, conduisant habilement les ouvriers de l'enseignement à travers les nombreux récifs qui ont dû être évités pour amener nos populations à leur culture actuelle.

Messieurs les Inspecteurs, cette noble tâche de nos devanciers, vous la poursuivez sans relâche pour le salut de notre chère patrie fribourgeoise. C'est vous qui nous éclairez de vos conseils, fruits d'une longue expérience dans l'enseignement. Toujours à la brèche, vous parcourez nos campagnes, guidant nos premiers pas dans la carrière pédagogique, encourageant maîtres et élèves à la persévérance ; et, lorsque les difficultés de l'enseignement dans nos populeuses écoles menacent de faire défaillir notre ardeur, c'est bien vous, Messieurs les Inspecteurs, qui, en nous rappelant le devoir à accomplir et le but à atteindre, nous apportez le réconfort moral dont nous avons besoin. C'est vous qui nous soutenez par votre autorité brillante, à travers laquelle nous reconnaissons avec bonheur celle du magistrat au cœur rempli de dévouement et à qui Fribourg doit la création de sa chère Université

catholique. Vous êtes à nos yeux, Messieurs les Inspecteurs, les dignes représentants du gouvernement, les mandataires fidèles du distingué Directeur de l'Instruction publique ; c'est pourquoi nous sommes heureux d'être vos serviteurs dévoués, soumis et reconnaissants.

L'instituteur catholique est fier de rencontrer des représentants du clergé dans le corps inspectoral ; aussi, est-ce avec le plus profond respect que je salue l'Inspecteur prêtre dont la présence dans nos écoles et dans nos fêtes pédagogiques nous rappelle si bien le vrai mobile de l'enseignement, le vrai côté de l'éducation. Dans ce domaine complexe de l'éducation, plus que dans d'autres, l'Eglise et l'Etat doivent se donner la main. « Ce qui reste du vrai civisme dans un cœur ou dans un pays d'où la religion s'est retirée, écrivait, il y a trente ans, celui que nous fêtons en ce jour, n'est que la conséquence de l'ancien empire de Dieu sur la conscience, un reste sensible encore d'une première impulsion qui s'épuise. » Et il ajoutait avec beaucoup de raison, ces mots qu'il a répétés sans cesse : « C'est la religion seule qui forme de bons citoyens et de bons magistrats. » (*Bravos.*)

J'aurais aimé saluer encore deux vétérans, deux anciens inspecteurs glânois qui n'ont pu malheureusement assister à notre manifestation ; j'ai nommé MM. les députés Grand et Richoz. Eux aussi, dans une époque plus troublée que la nôtre, ont visité nos écoles où nos parents étaient alors les élèves. Leurs connaissances variées, leur labeur persévérant et surtout leur ardent dévouement à la cause de la patrie et de la religion les ont appelés à des fonctions plus élevées. Partout, même au sein des Chambres fédérales où l'un d'eux siégea de nombreuses années, partout et toujours, ils ont été les amis de l'instruction et les protecteurs de l'instituteur.

Ils ont enseigné d'exemple et leur carrière entière est un cours vivant d'éducation populaire.

Messieurs les Inspecteurs, mon vœu le plus ardent en ce beau jour de fête est que vous arriviez tous à célébrer un jour vos noces d'argent d'inspectorat !

Je salue de tout mon cœur le corps inspectoral fribourgeois ! Je salue en lui les représentants de l'autorité civile et de l'autorité religieuse, les apôtres du progrès, réalisé par la discipline et la confiance réciproque sous l'égide du divin Educateur !

Vive le corps inspectoral fribourgeois !

Un second toast est porté aux inspecteurs, mais en vers cette fois, gentiment tournés et plus gentiment dits encore par M^{lle} Bavaud, institutrice à Middel. Nous l'avons publié dans le dernier numéro du *Bulletin*.

Cette production de M^{lle} Bavaud n'a pas été la seule ; d'autres ont suivi au cours de la séance récréative et ont prouvé que leur auteur possède la « gaye science ».

Mais reprenons notre sérieux et revenons aux toasts officiels. M. l'abbé Jaccoud, rév. curé de Villaz-St-Pierre, s'associe de tout cœur aux félicitations adressées à M. Crausaz. Il rend hommage à son meilleur paroissien qui est, non seulement un inspecteur

scolaire dévoué et méritant, mais encore un père de famille modèle, et dont la vie tout entière est un bel exemple à imiter.

M. Ch. Grand, notaire et conseiller communal à Romont, considère cette journée comme une étape heureuse, venant apporter un moment de trêve dans une carrière qui compte 25 ans de travail assidu et persévérant dans l'œuvre qui demande les plus rudes labeurs. M. Grand voit dans cette fête intime la fête de l'éducation. Au nom de la ville de Romont, dont plusieurs habitants se rappellent avec reconnaissance les bonnes leçons de M. Crausaz, l'orateur acclame en ce dernier le digne serviteur d'une si belle cause, à laquelle est attaché le salut de notre patrie fribourgeoise.

M. Dessarzin, instituteur à Villaz-St-Pierre, répond aux Romontois, dont la traditionnelle hospitalité est bien connue. Il félicite l'autorité communale d'avoir récemment augmenté les traitements de ses instituteurs et institutrices, d'avoir amélioré leur situation et d'avoir donné un exemple qui mérite d'être suivi.

M. Perriard, inspecteur scolaire de la Sarine, un vieil ami et un ancien supérieur de M. Crausaz — il était directeur de l'école régionale de Cormérod lorsque M. Crausaz y enseignait en même temps comme professeur — parle au nom du corps inspectoral et remercie M. Bugnon de son excellent toast.

M. Oberson, inspecteur cantonal des apprentissages, a des paroles à la fois instructives et pleines d'à-propos. Il rappelle, entre autres, la définition de l'inspection scolaire ténorisée par M. Guex, directeur des écoles normales de Lausanne, dans son rapport sur le groupe de l'enseignement primaire à l'Exposition universelle de Paris. On aurait, écrivait le distingué rapporteur, suffisamment précisé le sens de l'inspection primaire telle qu'elle est constituée de nos jours si l'on disait qu'elle s'applique au moyen d'agents spéciaux nommés par l'Etat à la surveillance de la moralité et de l'enseignement des écoles, tant privées que publiques, au contrôle de l'enseignement primaire en veillant à l'application des lois, règlements et programmes propres à assurer l'unité et l'uniformité; à la direction du corps enseignant en vulgarisant les méthodes et procédés d'enseignement qui permettent de promouvoir l'enseignement primaire à tous les degrés.

Tel est le champ vaste dans lequel s'exerce l'activité d'un inspecteur scolaire, et M. Oberson se dit heureux de participer au vingt-cinquième anniversaire d'un de ces agents spéciaux de l'instruction et il montre comment la carrière de son vénérable collègue répond bien à la définition de l'inspection scolaire qu'il vient de rappeler.

Le héros du jour, M. l'inspecteur Crausaz, joignant la noblesse de sentiment à la modestie de sa personne, remercie l'assemblée

en termes qui vont au cœur de ses instituteurs. C'est bien toujours le même père, le même bon père qui nous parle, et, malgré ses longues années dans la carrière de l'enseignement, son discours nous montre une fois de plus qu'il a toujours la jeunesse du cœur. Ses remerciements vont au vénéré Directeur de l'Instruction publique et à son distingué représentant, à la population romontoise qui lui a toujours réservé un accueil généreux, à ses collègues qui sont à ses côtés, aux instituteurs ses amis. Et, dans une touchante et pieuse péroraison, il rapporte tout à la Providence, la remerciant de ses bienfaits, la priant de répandre ses faveurs sur les écoles et la population fribourgeoise.

M. le Dr *Favre*, professeur, salue le jubilaire au nom de l'École normale de Hauterive. Il le félicite particulièrement d'avoir su, dans l'exercice de ses fonctions inspectorales, garder une juste modération qui tient le milieu entre une sévérité outrée et une trop indulgente douceur. L'orateur est heureux de retrouver dans cette fête organisée par le corps enseignant, en l'honneur de son inspecteur, l'expression d'une de ces qualités indispensables à l'éducateur et que les professeurs de l'École normale cherchent sans cesse à inculquer aux futurs maîtres : la gratitude respectueuse envers l'autorité et envers le vrai mérite. L'orateur boit à la santé de M. Crausaz.

Prennent encore la parole : M. le rév. chanoine Repond, pour souhaiter que tout le bien qu'a fait M. Crausaz se répercute dans les générations futures ; M. l'inspecteur Gapany, aussi un vénérable vétéran et un compagnon d'armes de M. Crausaz, et dont la parole est toujours si chère à ses anciens instituteurs ; M^{lle} l'institutrice Borghini ; M. Mottet, instituteur à Chavannes-sous-Orsonnens, etc.

Le major de table, dans l'annonce d'un chant, ayant déclaré bien à propos que l'organisateur de la fête, M. Grand, instituteur à Romont, atteignait aussi ses 25 années d'enseignement dans cette ville, le second jubilaire, qui est bien, par son savoir et son expérience, le premier des instituteurs du district, a été vivement applaudi ; dans le même chant de circonstance, on a associé les deux honorables vétérans, inspecteur et instituteur. M. Pittet, instituteur à Mézières, dans une heureuse improvisation, a félicité son collègue M. Grand d'avoir réussi à faire mentir le vieux proverbe : Nul n'est bon prophète dans son pays. Nous pourrions présenter à l'orateur le même compliment : c'est dire que tout est pour le mieux dans les parages de la vieille cité de Pierre de Savoie. M. Grand a, par sa modestie, par son savoir-faire et son dévouement, gagné la sympathie de toute la population romontoise. Non content de travailler sans relâche dans le domaine de l'école primaire, il a rendu de signalés services aux artisans de la

Glâne, et les jeunes gens sont heureux de profiter de ses excellentes leçons de dessin. Hélas ! l'épreuve n'a pas manqué à M. Grand, mais il ne s'est jamais laissé abattre par l'adversité, et ses collègues ont été heureux de le fêter avec leur cher inspecteur. Ils l'ont témoigné par les applaudissements chaleureux avec lesquels ils ont souligné le toast de M. Pittet.

Puis, la séance récréative est ouverte par un délicieux chant « *La jeunesse du cœur* », de M^{lle} Gremaud, inspectrice. M. Gremaud, chef de service, s'est produit à son tour dans de très spirituels couplets humoristico-pédagogiques, inédits et dus à sa plume. M. F. Barbey, inspecteur, donne un désopilant récit en patois pur « *Kuëtizou* ». Instituteurs et institutrices, jeunes et vieux, rivalisent de zèle et de gaieté jusqu'à l'heure fatale et... hélas ! trop hâtive de la séparation.

Jamais je n'ai assisté à une fête de famille aussi réussie, aussi cordiale et aussi réconfortante.

Fribourg, le 25 mai 1907.

R. CHASSOT.

Conférence officielle du IV^{me} arrondissement B

A FRIBOURG, LE 16 MAI 1907

Changement d'acteurs, changement de décors. Pour les chanteurs fribourgeois, le gai soleil, le printemps avec tous ses charmes. Pour les instituteurs du IV^{me} arrondissement, un ciel gris et maussade, la pluie, les chemins détrempés. Vrai est-il que les régents ne sont pas gâtés.

Et, tout en faisant, *cum pedibus*, nos huit kilomètres, nous rêvions tout naturellement aux commodités qu'offrirait une ligne de chemin de fer, dont la construction est renvoyée aux calendes grecques. Mais, tout vient à point, pour qui sait attendre. Et il faut espérer que les campagnards sarinois sauront se lever, une bonne fois avant le soleil, pour recueillir leur part de la manne officielle.

C'est, absorbé par ces pensées, — que d'aucuns qualifieront peut-être d'audacieuses, — que nous arrivons sur le plateau de Pérolles. Le soleil, dont nous avons médité, se montre dans une éclaircie et le panorama est splendide : cette vue éveille en nous des idées plus riantes.

Mais, nous voici à Fribourg, et, c'est, aujourd'hui, jour de conférence. A neuf heures, après la prière, M. l'Inspecteur ouvre la séance par un cordial salut de bienvenue.

Par déférence pour les demoiselles présentes, qu'il ne voudrait point ennuyer, M. le Président réserve, pour les conférences régionales, certaines questions s'adressant spécialement aux maîtres chargés de la tenue des cours préparatoires au recrutement.